

## Compte rendu de la commission développement CDV 22 du 1/04/2015

**Présents :** Yves Satin (Pôle Nautique Sud Goëo et resp. commission), Furet Yvon (CDV22), Eric Coulon (CN Trégastel), Laure Letoupin (CN Erquy), Philippe Le Menn (CN Perros-Guirec), Corinne Fojut (Pôle Nautique Paimpol Goëlo), Olivier Glaziou (Pôle Nautique Paimpol Goëlo), Gildas Le Stum (CN Rance Frémur).

**Excusés :** Sébastien Allard (CN Plérin), Hervé Nivet (CN Port-Blanc), Pierre Le Boucher (CDV 22), Cédrik Hamon (LDS Pléneuf), Ghyslain Clavé (CN Bréhec), Arnaud Fautrat (CN St Cast), Michel Pinson (CN Lancieux).

### • **Compte rendu du Colloque National développement FFVoile**

#### ○ **Le Coach plaisance**

##### **L'ambition :**

- Offrir des prestations haut de gamme à forte valeur technique ajoutée
- Couvrir le territoire maritime avec une présence sur tous les grands bassins de la plaisance à voile
- Structurer et labelliser un réseau d'au moins 100 prestataires

**La cible :** Les plaisanciers propriétaires ou locataires et les équipiers désirant se perfectionner

##### **Les moyens :**

- Une offre produit normalisée, pour des formations courtes très individualisées
- Un ensemble de 40 fiches techniques réalisées et produites par la FFVoile
- Un dispositif de labellisation des structures prestataires
- Un dispositif d'habilitation des coaches

##### **L'habilitation des cadres :**

Les cadres sont habilités sous l'appellation « Coach Plaisance FFVoile ». Une commission technique nationale délivre cette habilitation après étude du dossier de candidature.

Leur profil :

- des professionnels titulaires de diplômes d'Etat pour enseigner la voile qui tiendra compte :
    - des qualifications et/ou expériences complémentaires en habitable
    - des qualifications et/ou expériences liées à l'accueil touristique et la relation client.
- Le cadre signe la charte d'engagement « Coaching Plaisance FFVoile »

##### **L'habilitation des structures :**

Une procédure d'habilitation pour les structures :

- Respect d'un référentiel notamment sur le matériel...
  - Existence d'un ou plusieurs coach plaisance dans l'équipe d'encadrement
- ou
- Prestation sous traitée à un coach plaisance par conventionnement

Un dispositif d'animation du réseau des labellisés :

- Une/des journées animation du réseau des prestataires permettront de donner le cadre, les outils, les tenues...
- Le principe d'une formation obligatoire préalable à la labellisation n'est pas retenu pour faciliter l'adhésion au programme mais des journées de formation complémentaires pourront être proposées dans le cadre de l'animation du réseau

#### ○ **L'aide moniteur**

**Fiche de présentation** (voir fiche Aide moniteur en pièce jointe)

**Site internet moniteur de voile :** <http://moniteurdevoile.fr>

Ce site développé par la Bretagne est repris par la FFVoile dans le but de promouvoir le monitorat de Voile.

#### ○ **La fidélisation des publics**

La FFVoile constate depuis plusieurs années une baisse des licences clubs et un turn over important alors que dans le même temps les passeports régionaux n'ont cessé d'augmenter. C'est pourquoi le colloque a abordé la problématique de la fidélisation des pratiquants annuels selon les axes suivants:

- Fidélisation des 7-14 ans
- Fidélisation des Adultes dont les féminines
- Fidéliser par la formation des cadres
- Fidélisation des pratiques compétitives

Vous trouverez en pièce-jointe les constats de départ ainsi que les nombreuses préconisations faites par les 4 ateliers mis en place lors du colloque.

○ **Les niveaux techniques FFVoile : déploiement de l'ambition régionale**

- Objectifs :
  - Le bon niveau technique de nos encadrants et pratiquants
  - Le renouvellement des moniteurs (750 contrats dont 250 nouveaux / an)
  - Faciliter les passerelles entre les différents domaines d'activité
  - Pérenniser l'image de marque de la voile bretonne
  - Organiser une formation continue des cadres

Voir document complet en pièce jointe

● **Réflexion sur le programme des formations continues CDV hiver 2015/2016**

○ **Bilan des formations 2014/2015**

Quelques formations ont été annulées par rapport à un nombre d'inscrits insuffisants. Nous avons également eu des difficultés sur les prises en charge AGEFOS au prétexte que sur les périodes de fin d'année il n'y a plus de budget disponible et qu'en début d'année les règles d'affectation des budgets ne sont pas encore arrêtées. Cela pose problème pour notre secteur d'activité car justement les périodes de disponibilités des professionnels pour faire de la formation sont bien celles là. De plus il y a actuellement un débat au niveau national sur la désignation des organismes collecteurs (AGEFOS ou UNIFORMATION).

**Bilan Formations continues 2014/2015**

● Formation photoshop	6
● Formation logiciel Indesign	4
● Formation à l'utilisation des réseaux sociaux	Annulée
● Formation prépa-physique	Annulée
● Formation sauveteur secouriste du travail	Annulée
● Formation Freg (FFV)	4
● Création site Internet Joomla	3
● Voilerie-matelotage	3
● Formation Paddle Stand Up	7
● Formation Entraîneur (FFV)	9

Total : 26 stagiaires concernés pour 70 journées/stagiaires effectuées

○ **Programme des formations 2015/2016**

Les principes retenus sont les suivants :

- Mettre en alternance 1 année sur 2 certaines formations comme les formations informatiques.
- Proposer en complément des formations 3 jours des formations courtes (1 journée ou 2) qui ne seront pas éligibles aux aides AGEFOS et donc qui devront être prises en charge complètement par les clubs (normalement formations moins coûteuses)
- Prendre en compte l'offre de formations des autres acteurs tels que NEB, CROS/CDOS,... (Un recensement de l'offre sera effectué sur la Bretagne)
- Des stages techniques d'évaluateurs Niveau 5 seront également mis en place dans le cadre d'une programmation Bretagne.
- Un questionnaire sera envoyé aux clubs afin de recenser leurs attentes sur les 3 types de formation :
  - Formations continues 3 jours
  - Formations continues courtes
  - Formation FFVoile classique

- **Programmation d'ateliers suite au colloque du mois de novembre 2014 concernant l'évolution du nautisme**

La thématique abordée sera le mode de gestion des centres nautiques avec ses conséquences fiscales, salariales,...

Il est prévu de mettre en place une ½ journée de travail sur ce thème à l'automne 2015 en réunissant dans un premier temps les professionnels.

Une journée d'atelier ouverte aux professionnels et aux élus sera organisée dans un 2<sup>ème</sup> temps en début d'année 2016 toujours sur cette thématique.

En attendant un questionnaire sera envoyé aux clubs afin d'identifier les modes de gestion et le statut fiscal de chaque structure.

- **Information et réflexion sur Point Location (PPP et Point location FF Voile)**

La Ligue Bretagne de Voile a décidé pour cette année de refuser la labellisation « Point location FFVoile » pour ses clubs afin d'éviter une confusion avec le Label existant PPP.

Dans le même temps La ligue mène une réflexion sur l'évolution du Label PPP avec pour objectif de le moderniser et de le rendre accessible à plus de structures en Bretagne. Un audit est en cours auprès des 11 clubs candidats au label point location FFVoile et auprès des clubs qui ont quitté le label PPP. Cette démarche devrait aboutir à des propositions d'évolution du label PPP avec un accompagnement financier de la région Bretagne.

- **Salon nautique de Paris : le Nautic 2015**

Compte rendu de la réunion organisée par Côtes d'Armor Développement concernant le Nautic 2015 qui s'est déroulée le 10/03.

Les grandes lignes:

Un stand de 140 m2 organisé autour de 4 pôles:

- gestionnaires portuaires
- bateaux à passagers, location de voiliers et guides de pêche
- entreprises de la filière plaisance/nautisme: chantiers navals, voilerie,...
- Les centres nautiques, le CDV

Un espace accueil/rendez-vous

Un espace dégustation avec des entreprises costarmoricaines

Projet d'adosser le stand Côtes d'Armor à un stand de 200 m2 dédié à la rénovation du canot tout temps SNSM de 1949 de Ploumanc'h (il serait exposé sur ce stand avec des animations proposées par l'association qui a mené la rénovation du bateau)

Les deux stands seraient positionnés dans un espace plus proche de l'entrée principale et le long de l'une des grandes allées (c'est l'objectif de CAD)

Le principe des présences des partenaires:

Des créneaux minimums de 3 jours par exposant avec une visibilité (visuels et docs de promotion) sur toute la durée du salon.

L'idée est de jouer collectif, chaque exposant doit connaître les différentes offres du stand et pouvoir répondre aux sollicitations.

Pour l'instant un maximum de 3 ou 4 exposants par pôle mais cela peut évoluer

Sur le pôle centre nautique 5 structures sont actuellement intéressées (Les Glénans Paimpol, Sport Nautique St Quay-Portrieux, CN Port-Blanc, LDS Pléneuf Val André, Pôle Nautique Sud Goëlo)

Engagement formel des exposants prévu entre le 1er et le 15 avril (bon d'engagement envoyé par CAD aux structures intéressées) afin de pour voir négocier au mieux l'emplacement du stand qui sera arrêté en juin. Faute d'un emplacement adapté le projet de stand Côtes d'Armor ne sera pas maintenu. L'idée de CAD est de reconduire au moins sur 3 ans ce dispositif.

Participation financière de 1000 Euros pour les centres nautiques et de 1500 Euros pour les ports. Avis aux centres nautiques qui souhaiteraient être présent sur ce salon, il est encore temps de se manifester en prenant contact avec le CDV.

- **Questions diverses**

- **Nouveau site nautisme-cotesdarmor.com**

Ce site a été complètement remanié et modernisé, il est maintenant adapté à tous les écrans (mobile, tablette, PC). Il offre de nombreuses possibilités de recherche afin d'accéder aux fiches de présentation des centres nautiques. Cette fiche a été pré remplie avec les éléments figurant sur les sites internet des clubs mais chaque structure a reçu ses codes d'accès pour effectuer les mises à jour et les modifications d'informations. Cet outil peut évoluer et être complété en fonction des demandes des clubs.

- **Commission Handi**

Cette commission a été relancée sous la houlette d'Eric Blanchot et une première réunion s'est tenue le 30 avril dernier. Pour les clubs qui étaient absents mais qui sont tout de même intéressés par cette thématique, il est encore temps de nous retourner l'enquête handi diffusée avec l'invitation à cette commission.